

Front commun pour la justice sociale

Hausse fulgurante du prix des aliments

Résultats d'une enquête réalisée au N.B. en juillet 2011



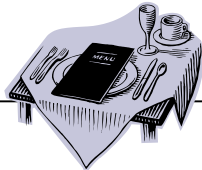
Nous sommes en présence d'une haute fulgurante du prix des aliments. En juillet 2010, le FCJS avait fait une enquête auprès de 12 épicereries. Les mêmes magasins ont fait l'objet d'une enquête en juillet 2011 et les prix de 2011 ont été comparés à ceux de 2010.

Les résultats ont indiqué que le **coût d'un panier de provisions nutritif a progressé de 5,74% en un an**, une augmentation qui est hautement significative. Ce pourcentage est basé sur le coût moyen d'un **panier d'aliments nutritifs, qui s'élevait en 2010 à 255,96 \$, comparativement au prix moyen du même panier en 2011 \$ qui s'élève à 270,25**. Ce pourcentage est supérieur à la hausse moyenne nationale des prix alimentaires de 4,3% rapportée par Statistique Canada entre juin 2010 et juin 2011.

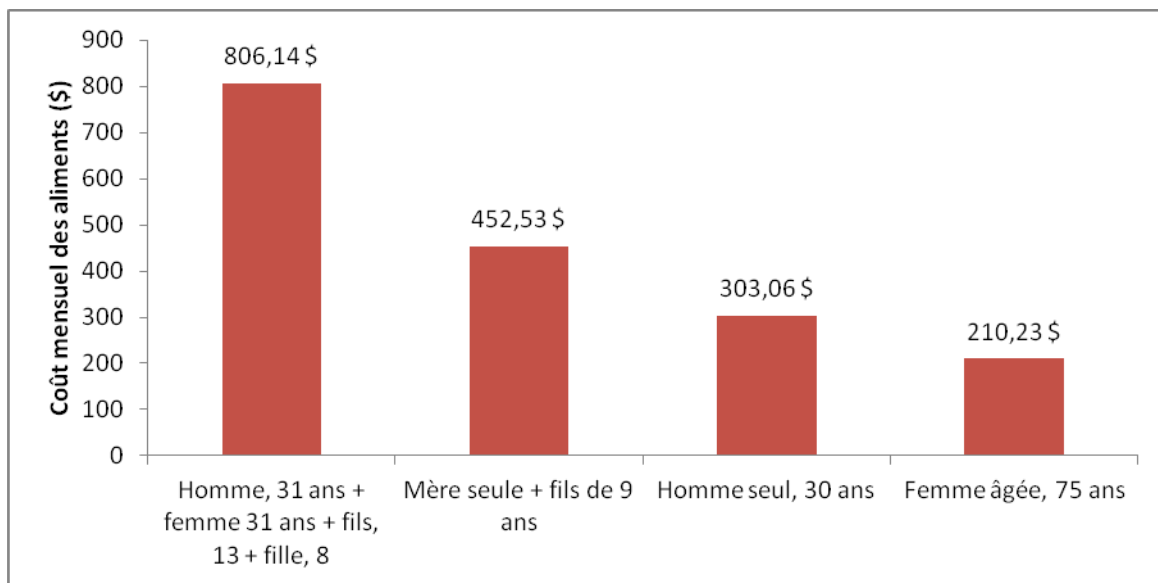
Quarante des 67 articles alimentaires vérifiés en 2011 coûtaient plus cher qu'en 2010. Les 27 autres coûtaient moins cher en 2011 qu'en 2010 mais bon nombre de ceux-là étaient des articles en vente le jour de l'enquête. La quarantaine de produits qui coûtaient plus cher peuvent être regroupés sous produits céréaliers, aliments riches en protéines, légumes et fruits.

Ces hausses de prix se reflètent dans les menus quotidiens des Néo-Brunswickois. Si un ménage dispose d'un budget limité, il est plus difficile de décider quoi mettre au menu pour le déjeuner, le dîner et le souper. Certaines augmentations dans les coûts alimentaires sont reflétées dans les menus qui sont démontrés ici

Exemples de hausses de prix pour les menus du déjeuner, du lunch et du souper.

MENU DU DÉJEUNER	MENU DU LUNCH	MENU DU SOUPER
Jus d'orange - 6%	Sandwich au jambon	Bifteck - 14%
Œufs - 12%	Jambon - 31%	Pommes de terre - 19%
Rôtie de blé entier - 11%	Pain de blé entier - 11%	Carottes - 44%
	Margarine - 16%	Poire fraîche - 10%
	Salade verte - 13%	
	Pomme - 2%	
		

Le coût alimentaire mensuel pour une famille de quatre, pour une mère célibataire avec un fils de 9 ans, pour un homme seul et une femme de 75 ans sont présentés dans cette figure suivante.



Sur une base annuelle, les données recueillies indiquent que la famille de référence consacre près de 10 000 \$ (9 674 \$) pour un régime alimentaire nutritif. Une mère célibataire avec un fils de 9 ans dépense au-delà de 5 400 (5 430 \$), un homme seul dépense environ 3 640 (\$3 637 \$) et une femme âgée consacre environ 3 5000 \$ (2 523 \$).

Les personnes qui sont au bas de l'échelle des revenus, comme les travailleurs au salaire minimum, les bénéficiaires d'aide sociale, les parents célibataires avec enfants et les personnes âgées touchant le Supplément du revenu garanti sont incapables de se nourrir correctement. Le FCJS se propose de faire état de cela en détails dans une publication ultérieure.

Les résultats de l'enquête réalisée en juillet 2011 indiquent que les gens à faible revenu au NB ne peuvent se permettre un régime alimentaire nutritif de base et que leur santé est probablement compromise. Malgré les augmentations qui ont été apportées au salaire minimum, les travailleurs au salaire minimum du NB sont toujours à risque de vivre de l'insécurité alimentaire. Cela est particulièrement vrai pour les mères seules qui sont l'unique gagne-pain pour leurs enfants.

L'insécurité alimentaire liée au revenu engendre une foule de problèmes sur les plans de la santé, du bien-être social et des conditions économiques¹. Ne pas avoir assez à manger a aussi un impact sur les autres déterminants sociaux de la santé tels que l'alphabétisation, le développement de la petite enfance et l'éducation. L'insécurité alimentaire contribue également

¹ Nova Scotia Food Security Network and Participatory Action Research and Training Centre at Mount Saint Vincent University. May 20, 2011, p. 25

aux maladies chroniques comme les maladies cardiaques et le cancer, deux des maladies chroniques les plus répandues au NB. Par ailleurs, les individus qui vivent de l'insécurité alimentaire sont plus susceptibles d'être affectés par des problèmes de santé mentale et bien d'autres problèmes chroniques comme l'hypertension artérielle, les maladies cardiaques et le diabète. Les mères enceintes à faible revenu ont moins accès à des aliments nutritifs et leur mauvaise nutrition pendant la grossesse peut ensuite affecter la santé de leur enfant tout au long du cycle de vie.

Pour conclure, disons **qu'entre juillet 2010 et juillet 2011, le prix d'un panier de provisions nutritif est passé de 255 \$ à 270 \$, une augmentation de 5,74% en un an.** Les groupes d'aliments les plus touchés sont: (1) les produits à base de céréales tels que la farine et le pain; (2) les aliments riches en protéines tels que le jambon tranché, le bœuf haché et le poulet; (3) les légumes comme les carottes, le concombre, le chou, les pommes de terre; (4) les fruits, comme le raisin, qui a augmenté de 41%.

Le prix inabordable de la nourriture est un problème grave pour de nombreuses personnes à faible revenu au NB. Le FCJS prévoit documenter cette situation éventuellement.

Compte tenu que la mission du Front commun pour la justice sociale du NB (FCJS) est de promouvoir des politiques sociales et une plus grande solidarité entre les citoyens du NB, surtout ceux qui vivent dans la pauvreté, cette étude a fourni la preuve concrète qu'il est urgent de protéger le pouvoir d'achat des gens en termes de nourriture, surtout chez certains groupes ayant des revenus spécifiques. L'urgence d'agir s'applique en particulier aux personnes à faible revenu, surtout les travailleurs au salaire minimum et les assistés sociaux. Le FCJS recommande donc de :

- 1. Mettre en œuvre un programme de solidarité alimentaire de 50 \$ par mois pour tous les ménages sur l'aide sociale.**
- 2. Augmenter le taux d'assistance sociale de base pour qu'il corresponde à la moyenne atlantique.**
- 3. Mettre en œuvre la recommandation contenue dans le Plan du Nouveau-Brunswick pour l'inclusion économique et sociale qui vise à « augmenter le salaire minimum à la moyenne de l'Atlantique le 1er septembre 2011 en tenant compte de l'inflation par la suite. »**

Pour information :

John Gagnon, co président – 548-9776

Aurée Cormier- 204-1134

Jean-Claude Basque – 875-4232